



Conditions Générales de Vente

Préambule

L'Association AAD MAKATON développe, diffuse et forme à l'utilisation du programme Makaton, outil de Communication Alternative et Améliorée (CAA). Les présentes CGV encadrent l'ensemble des ventes de produits, ressources pédagogiques, formations et services proposés via www.makaton.fr.

Article 1 : Identification de l'organisme

L'Association AAD MAKATON immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS

Siège : 212 rue Roger Salengro – 85000 LA ROCHE SUR YON

SIRET : 42119761700085

Représentée par MME BENICHOU Gaëlle, présidente.

Email : contact@makaton.fr

Article 2 : Capacité juridique

Le Client déclare disposer de la capacité juridique pour contracter.

Article 3 : Champ d'application

Formation :

Avant toute formation, AAD MAKATON transmet un devis, un contrat ou une convention de formation.

L'inscription est définitive après signature et réception du contrat ou de la convention de formation.

Une attestation de présence est remise à l'issue de la formation.

Vente en ligne :

Toute commande implique acceptation pleine et entière des CGV. Le Client reconnaît avoir pris connaissance des informations précontractuelles prévues par l'article L221-5 du Code de la consommation.

Article 4 : Tarifs et conditions financières

Formation :

Les tarifs indiqués sur les supports (site, plaquettes, catalogue) sont donnés à titre indicatif. Le tarif définitif figure exclusivement sur le devis, le contrat ou la convention signés.

- Les prix sont exprimés en euros, exonérés de TVA (art. 261-4-4 du CGI).
- Les devis sont valables trois mois à compter de leur date d'émission.
- Toute inscription individuelle est due intégralement à la signature du contrat.

Vente en ligne :

Les prix des produits vendus sur le site internet sont indiqués en Euros TTC hors frais spécifiques d'expédition.

Article 5 : Financements

En cas de financement par un organisme tiers (FIF-PL, DPC, OPCO, etc.), il appartient au client d'effectuer sa demande.

Les financements ne sont pas cumulables (par exemple, un stagiaire libéral ne peut pas mobiliser à la fois le FIF-PL et le DPC).

En cas de prise en charge partielle, le solde est facturé au client.

À défaut d'accord écrit dans les délais, le règlement total est dû par le client.

Article 6 : Produits et prestations

Les caractéristiques essentielles sont présentées sur le site. Les visuels sont non contractuels. Les ventes sont conclues dans la limite des disponibilités.

Article 7 : Droits de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L 221-5 du Code de la consommation,

Formation :

En cas d'annulation :

- Moins de 3 mois avant le début de la formation, l'association retiendra 50% du montant net de l'action.
- Moins d'un mois avant le début de la formation, l'association retiendra 100% du montant net de l'action.

Vente en ligne :

Le client dispose du droit de se rétracter sans donner de motif, dans un délai de quatorze (14) jours à la date de réception de sa commande.

Article 8 : Paiement

Formation :

- Inter/ouverte :
 - À l'issue de la formation, une facture sera envoyée. Paiement à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture.
- Intra :
 - Une facture sera envoyée pour chaque session de formation. Paiement à 30 jours à la date d'émission de la facture.

Vente en ligne :

Paiement comptant à la commande par carte bancaire ou chèque. En cas de refus bancaire, la commande est annulée.

Article 9 : Garanties légales

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client bénéficie de la garantie légale de conformité prévue aux articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation ainsi que de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil.

9.1 Garantie légale de conformité

Le Vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance du bien.

Le Client dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du bien pour agir au titre de la garantie légale de conformité.

En cas de défaut de conformité, le Client peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-12 du Code de la consommation. Si la réparation ou le remplacement est impossible ou disproportionné, le Client peut demander une réduction du prix ou la résolution du contrat.

Le Client est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance du bien.

9.2 Garantie contre les vices cachés

Conformément à l'article 1641 du Code civil, le Vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que le Client ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Le Client dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice pour agir.

Dans ce cadre, le Client peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix, conformément à l'article 1644 du Code civil.

Article 10 : Réclamations et médiation

Le cas échéant, le client peut présenter toute réclamation en contactant l'Association AAD MAKATON au moyen des coordonnées suivantes : contact@makaton.fr.

Conformément aux dispositions des art. L. 611-1 à L. 616-3 du Code de la consommation, le client est informé qu'il peut recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues par le titre Ier du livre VI du code de la consommation :

Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice. Adresse : 49 Rue de Ponthieu, 75008 Paris Représenté par son président Monsieur René Jalin.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service client du Vendeur, ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, le consommateur peut soumettre le différent à un médiateur le tribunal du commerce de la Roche-sur-Yon qui tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable.

Article 11 : Résolution du contrat

La commande peut être résolue par l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les cas suivants :

- Livraison d'un produit non conforme aux caractéristiques de la commande
- Livraison dépassant la date limite fixée lors de la commande ou, à défaut de date, dans les trente jours suivant le paiement
- De hausse du prix injustifiée ou de modification du produit.
- Dans ces cas, l'acheteur peut exiger le remboursement de la commande.

Article 12 : Nullité et modification du contrat

Si l'une des stipulations du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

Toute demande de modification de la facture émise au regard des données figurant dans le contrat, fera l'objet d'un avoir de complaisance d'un montant de 50 euros.

Article 13 : Force majeure

L'exécution des obligations du vendeur au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le vendeur avisera le client de la survenance d'un tel évènement dès que possible.

Article 14 : Propriété intellectuelle

Tous supports, pictogrammes, contenus pédagogiques, marques et ressources demeurent propriété exclusive de AAD Makaton. Toute reproduction est interdite.

Article 15 : Protection des données personnelles (RGPD)

Conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le Vendeur met en place un traitement de données personnelles qui a pour finalité la vente et la livraison de produits et services définis au présent contrat. Le client est informé des éléments suivants :

- L'identité et les coordonnées du responsable du traitement des données : Caroline GUILLEMIN – direction@makaton.fr

Aucun transfert des données hors UE n'est prévu.

La durée de conservation des données correspond au temps de prescription commerciale.

Article 16 : Droit applicable et clauses

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français.